



Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
démocratique du Congo

ECHOS *de la* MONUSCO



Elias Rodrigues Martins Filho,
nouveau Commandant de la Force
de la MONUSCO



Résolution 2409

**LA PROTECTION DES CIVILS ET
LES ELECTIONS AU CENTRE DU MANDAT**

Analyse du mandat de la MONUSCO

✍ Par Charles Antoine Bambara*

Après l'adoption à l'unanimité de la nouvelle résolution 2409 du Conseil de Sécurité donnant à la MONUSCO sa feuille de route pour les douze prochains mois, l'heure est à la mise en œuvre de cette résolution.

La Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies et cheffe de la MONUSCO, Mme Leila Zerrougui, multiplie les visites de terrain pour expliquer les priorités de cette résolution, s'enquérir de la vie des bureaux de la MONUSCO dans les différentes provinces et donner des directives.

Courant avril, elle était en Ituri et au Grand Nord de la province du Nord Kivu. La Cheffe de la Monusco est allée prêcher la paix dans ces deux secteurs qui demeurent encore le ventre mou de la RDC, à cause des attaques des groupes armés et des conflits communautaires. Au mois de mai, elle était au Maniema et au Sud-Kivu.

La résolution insiste par ailleurs sur la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016 par une approche inclusive et participative. Et une fois de plus par ses bons offices, la cheffe de la MONUSCO sans relâche approche et discute avec tous les courants de sensibilité de la vie politique congolaise ainsi que la société civile pour mobiliser chacun à adhérer à cet esprit participatif devant aboutir à des élections apaisées, inclusives et démocratiques.

Il n'était donc pas étonnant que la 2409 rappelle le respect à plusieurs reprises de l'échéance du 23 décembre 2018, date fixée pour l'élection présidentielle et les législatives. Cette échéance pour la communauté internationale doit être respectée, malgré les défis inévitables à l'organisation en amont et en aval d'un tel scrutin dans un pays aux dimensions continentales.

Et pour que cela soit une réalité, le Conseil de Sécurité insiste sur la mise en œuvre et de bonne foi, des mesures de confiance, appelées aussi parfois "mesures de désescalade". Même s'il y a eu quelques avancées, beaucoup reste à faire dans ce domaine. La MONUSCO continuera par son plaidoyer et ses bons offices à demander une mise en œuvre totale de ces mesures qui pourraient être le déclic démontrant la bonne foi, et le désir d'inclusivité du gouvernement, pour que ce rendez-vous électoral se déroule sous les meilleurs auspices possibles.

La protection des civils a, comme dans les précédentes résolutions, une place de choix. Le rôle de la Brigade d'intervention est réaffirmé. L'activisme des groupes armés est déploré et, concomitamment à la protection des civils, ces groupes armés doivent être neutralisés.

Même si la Monusco est au cœur de cette résolution, le Conseil a voulu rappeler le rôle majeur que doit jouer l'organisation continentale qu'est l'Union Africaine et aussi les organisations sous-régionales comme la SADC et la CIRGL. Ces organisations devraient s'impliquer dans l'appui diplomatique, politique, et voir logistique et technique pour l'organisation de ce rendez-vous électoral de cette fin d'année 2018 en RDC.

Ce sont là, toutes ces questions que nous abordons dans ce numéro dédié à l'analyse du contenu de cette résolution dans son volet politique, militaire et autres.



*Directeur de la Division de la Communication stratégique et de l'Information publique de la MONUSCO

SOMMAIRE

3 Point de vue

Hommage à "l'autre Mandela"

4 Vie de la Mission

Mme Leila Zerrougui au cœur du conflit de Djugu en Ituri

6 La protection des civils au centre de la première visite de Mme Zerrougui à Beni

8 Le général Elias Rodrigues Martins Filho du Brésil nommé Commandant de la Force de la MONUSCO

9 Humanitaire

Les partenaires s'engagent pour 528 millions de dollars

11 13 millions des Congolais ont urgemment besoin d'aide

12 Spécial Résolution 2409

Changement dans la manière de la mise en œuvre et non dans la teneur

14 La Résolution 2409 et les aspects militaires

15 La tenue des élections crédibles et apaisées : objectif ultime de l'action de la MONUSCO

17 Elections

Les femmes et les jeunes filles se préparent pour les futures élections

18 Cent journaliste formés à mieux traiter l'information et la communication en période de crise

19 UNPOL forme les policiers congolais sur la sécurisation du processus électoral

Les commentaires et avis émis dans ce magazine par des personnes étrangères à la MONUSCO n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Chef de l'Unité des Publications
Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef
Léonard Mulamba

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Photographes
Michael Ali, John Bompengo

Contributeurs

Fiston Ngoma, Ray Mvuemba Talanitu, Francine Wingi, Alain Coulibaly, Laurent Sam Oussou, Godia Kandi Buanga, Isaac Remo Yope, Martial Kiza Byamungu, Jean-Pierre Elali, Moudjib Djinadou, Tom Tshibangu, Nana Rosine Ngangoue, David Fundi Sumaili

Hommage à « l'autre Mandela »



La modératrice de la cérémonie d'hommage sur fond du couple mythique

✎ Par Aïssatou Laba Touré/MONUSCO

Les femmes leaders de la République démocratique du Congo ont dit "MERCi", le 12 avril, à Nomzamo Winifred Zanyiwe Madikizela Mandela, décédée le 02 avril, à l'âge de 81 ans en Afrique du Sud. Après une vie faite de renoncement, de combats, de privations, mais aussi d'un amour immense porté à son homme, Nelson, "le baobab de Soweto", qui avait les racines bien ancrées dans sa terre s'est éteinte, laissant des milliers de femmes orphelines d'une icône qui leur servait de boussole, de repère et de modèle. Winnie laisse aussi orphelin le peuple sud-africain qui n'a cessé de l'aimer et de l'admirer. En suivant, à travers les témoignages et un documentaire, sa vie racontée, l'on a pu mesurer la dureté du combat qu'elle a mené pour la liberté et contre l'injustice. Et on comprend alors, comment, une douce jeune fille a pu s'endurcir et, au fil des années se transformer en une fière combattante.

Être une icône ne veut pas dire qu'on est un saint ou une sainte. Nelson Mandela reconnaissait qu'il a peut-être réussi à être l'homme reconnu et admiré par tous, mais qu'il a quelque peu raté sa vie de mari et de père. Chaque combat draine son lot de manquements, que l'on peut comprendre, sans excuser. Ainsi en sera-t-il pour Winnie,

dont les détracteurs ont tout fait pour ternir l'image, la désignant comme une incitatrice à la violence ou encore comme l'ex ou la répudiée. Chez une personne on retient un tout, le tout que nous retiendrons chez Winnie, ce sera la source d'inspiration qu'elle aura été pour tout combattant de la liberté.

S'agissant d'elle, je ne suis peut-être pas objective, vous l'aurez compris ; je ne suis qu'admirative face à cette femme qui aura attendu "comme elle a pu" certes, mais attendu tout de même son époux, emprisonné d'août 1962 à février 1990. Ne la réduisant pas qu'à une épouse, je ne suis qu'admiration face à une femme intelligente et agissante qui aurait pu attendre plus que ce qu'on lui a donné après des années de lutte mais qui n'a pas fait la fine bouche. Elle aurait pu, c'est mal la connaître. "La mère de la Nation" comme la nommaient des millions de Sud-africains est restée debout, tête levée ; déterminée, poing levé.

S'exprimant au nom de Madame la Représentante spéciale, Nancee Bright sa directrice de cabinet dira : "un titan nous a quitté", on est bien d'accord là-dessus, la Mama Africa s'en est allée, mais gardons son souvenir dans nos cœurs, c'est le devoir de mémoire que nous lui devons. ■



L'assistance à la cérémonie d'hommage à Mama Africa dans la salle de Show Buzz à Kinshasa



Mme Leila Zerrougui au coeur du conflit de Djugu en Ituri

Arrivée de Mme Zerrougui à Fataki

La Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC a visité du 10 au 12 avril dernier la province de l'Ituri. Le conflit entre principalement les Hema et les Lendu dans le territoire de Djugu a déstabilisé les communautés de cette entité dans différents secteurs de la vie. C'est le constat fait par Mme Leila Zerrougui qui s'est rendue mercredi 11 avril 2018 au coeur de ce conflit à Fataki, à environ cent kilomètres au Nord de Bunia.

✍ Par Léonard Mulamba, (avec le concours de Isaac Remo Yope et Martial Kiza Byamungu)/MONUSCO

En Ituri, elle a rencontré des autorités politico-administratives et différentes couches de la population pour comprendre la source du conflit à Djugu en vue de proposer des solutions adéquates. Leila Zerrougui a déploré la situation humanitaire dans laquelle vivent les populations rencontrées : le manque d'abris pour les retournés, la destruction des bâtiments des écoles, la pauvreté, la peur due à l'insécurité qui prévaut encore dans certaines zones et la faim sont des situations vécues par les habitants retrouvés dans ce groupement de Fataki. Elle a exprimé son indignation après une rencontre avec différentes couches de la population locale.

Les leçons de son séjour en Ituri

Tirant les conclusions de son séjour en Ituri, la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC a indiqué qu'aujourd'hui on a pu réduire le niveau de la violence. Cette amélioration est rendue possible grâce à l'intervention des Forces armées de la RDC (FARDC), de la MONUSCO, de certains partenaires et de toutes les personnes de bonne volonté. Mais Mme Leila Zerrougui précise que "quand on parle avec les représentants de deux

communautés, Hema et Lendu, chacun vous dit ne pas comprendre l'origine de ce conflit qui n'a rien à voir avec ce qui s'est passé lors de la première guerre de 1999 à 2003".

Faisant à Radio Okapi l'évaluation de l'appui de la MONUSCO, Mme Zerrougui a souligné que les déplacés vivant dans les camps ainsi que différentes communautés, à Fataki, partout où elle est passée "sont satisfaits de la présence de la MONUSCO, ils demandent plus de présence de la MONUSCO, ils nous demandent de ne pas fermer les camps, ils demandent de renforcer la présence de nos militaires. Ce qui est encourageant. En même temps ce qui signifie que les gens ont peur".

Sur ce plan la Cheffe de la MONUSCO pense que les Casques bleus, sur témoignage des populations de Djugu, ont mieux fait d'être présents dès le départ sur place, même avec les moyens limités. Néanmoins elle reconnaît qu' "il y a beaucoup d'insuffisances parce qu'on n'est pas partout, les moyens sont limités. J'ai souligné à tout le monde que la meilleure protection c'est la paix durable, c'est la présence des forces gouvernementales (armée et Police) qui sont là", a dit Mme Zerrougui.

Toujours sur ce chapitre de l'appui qu'apporte la Mission, notamment des patrouilles qu'elle effectue

tous les jours sur le lac Albert, la Représentante Spéciale a indiqué que *“c’est toujours compliqué d’apporter un appui dans des zones où vous n’avez pas beaucoup de moyens et où il y a une population importante et où vous n’avez pas d’infrastructures. Accéder dans cette zone par la route c’est très difficile, il vous faut un bateau pour y accéder en un quart d’heure au lieu de passer deux jours ou un jour et demi. Nous, on essaie de pallier au plus urgent. Ce n’est pas facile. Mais nous faisons ce que nous pouvons”*.

Pour la Société civile de Djugu, l’assistance aux victimes reste une priorité pour les personnes affectées par les atrocités. Jules Tsuba a demandé à la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC de s’investir pour que la présence des Casques bleus et des militaires congolais soit renforcée dans cette zone afin de rassurer les habitants qui ont la volonté de retourner dans leurs milieux respectifs.

Dans ses échanges avec différentes communautés, Leila Zerrougui a mis un accent particulier sur la justice. Pour elle, *“la justice c’est l’apaisement, c’est l’exemplarité, c’est la fonction régaliennne de l’Etat la plus importante. En effet, ce qui différencie la jungle de la vie dans une société structurée, c’est qu’il y a des règles et ces règles-là chacun doit les respecter*.



Dans le camp de déplacés de Djugu installés à Bunia

Et ceux qui ne les respectent pas ils seront sanctionnés. Ça c’est la première chose importante”.

Peu avant de quitter l’Ituri aux termes de 48 heures de visite, la Représentante Spéciale s’est rendue au site de l’Institut Supérieur Pédagogique de Bunia dans le quartier Mudzipela pour s’enquérir de la situation des déplacés qui ont déploré la persistance de l’insécurité dans leurs milieux d’origine. Ce qui ne favorise pas leur retour.

Leila Zerrougui avait par ailleurs présidé un jour auparavant, en présence du Vice-Gouverneur de la province de l’Ituri M. Pacifique Ketha UPAR, la cérémonie de remise de matériels informatiques constitués entre autre d’ordinateurs et d’imprimantes au centre de formation des jeunes à Bunia. Pour elle, cette action de la MONUSCO a pour objectif de contribuer à la formation professionnelle des jeunes de Bunia pour leur offrir des opportunités d’emploi. ■



Les représentants de différentes communautés autour de Mme Zerrougui à Fataki

La protection des civils au centre de la première visite de Mme Zerrougui à Beni

✍ Par Alain Coulibaly/MONUSCO



Madame Zerrougui accueillie par le Maire de Beni, Nyonyi Bwanakawa

C'est au sortir de sa rencontre, vendredi 13 avril 2018, avec le maire de la ville de Beni, M. Nyonyi Bwanakawa, entourés des membres du Conseil urbain de sécurité de la ville, que la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC, Mme Leila Zerrougui a résumé le but de sa visite en ces termes : *"cette région connaît une situation sécuritaire difficile. Je viens m'entretenir, voir qu'est-ce qu'on fait ensemble, et comment on peut faire mieux, comment on peut renforcer la collaboration pour justement protéger les populations. Vous savez que dans le cadre de notre mandat, depuis 2009 et chaque fois que le mandat est renouvelé, cette partie du mandat est renforcée, la protection des civils. Et nous essayons de voir comment on peut renforcer l'appui aux FARDC, à la PNC et aux autorités..."*.

Même message délivré par la RSSG aux membres de la Société civile, aux ONG internationales œuvrant dans le domaine humanitaire. Une Société civile qui redoute une *"guerre civile"* au cas où les élections ne seraient pas organisées cette année.

A souligner les invités-surprises à cette visite : les membres du mouvement citoyen de la Lutte pour le changement (LUCHA) de Beni. En effet, ils ont saisi l'opportunité de la présence de Mme Leila Zerrougui, et au moment où elle était en pleine concertation avec le maire de la ville pour débarquer sur les lieux de la rencontre, pour la remise d'un mémorandum et solliciter une audience avec la RSSG... Une audience acceptée par Mme Zerrougui malgré le caractère inopiné de la démarche.

Les points principaux du message délivré par ces jeunes tournent autour du départ du Président Joseph Kabila qu'ils jugent illégitime ; du respect des droits de l'homme ; du

renforcement des opérations militaires et d'une justice qu'ils souhaitent vraie. La Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC a répondu en substance que la MONUSCO, conformément à son mandat, continuera à exercer les bons offices pour que les parties prenantes puissent trouver un consensus sur les sujets majeurs.

Enfin, la Cheffe de la MONUSCO a rencontré le Général Marcel Mbangi, commandant des opérations Sokola 1 Nord des FARDC. Les entretiens ont surtout porté sur les opérations militaires en cours et comment renforcer davantage la collaboration entre les FARDC et la Brigade d'Intervention (FIB) de la MONUSCO. ■



Avec le Général de Brigade, Mbangi Mashita Marcel, commandant du secteur Opérationnel Grand Nord et des Opérations Sokola1 contre l'ADF

M. Ramazani Shadari et Mme Zerrougui échangent sur l'évaluation du processus électoral et le nouveau mandat



Le Secrétaire permanent du PPRD recevant dans son bureau la Cheffe de la MONUSCO, Mme Zerrougui

✂ Par Léonard Mulamba/MONUSCO

Le Secrétaire permanent du PPRD, M. Emmanuel Ramazani Shadari, a eu un tête-à-tête le jeudi 19 avril 2018 avec la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Mme Leila Zerrougui, au siège du secrétariat permanent du parti présidentiel à Kinshasa. Les deux personnalités ont échangé en profondeur sur l'évaluation du processus électoral en cours et sur le nouveau mandat de la MONUSCO tel que perçus par les deux parties.

Madame Zerrougui, qui était accompagnée de son conseiller politique, Chernô Jallow, a circonscrit la particularité de son mandat pour impliquer les parties prenantes sur la trajectoire des élections voulues libres, transparentes et inclusives. De son côté M. Emmanuel Ramazani Shadari a réaffirmé la position de son parti qui est d'aller aux élections financées par le Gouvernement de la RDC avant d'inviter sans détour ni langue de bois la MONUSCO à la neutralité.

Le Secrétaire permanent du

parti présidentiel, qui est un ancien Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur, a rappelé à la Cheffe de la MONUSCO les défis non relevés du mandat de la Mission onusienne en RDC près de deux décennies. Les deux

personnalités ont salué le bien-fondé de ce cadre de partage d'informations. M. Emmanuel Ramazani Shadari était assisté par son Adjointe Jacqueline Penge et son Directeur de Cabinet Mathieu Kitanga. ■



Poignée de mains avec Ramazani Shadari

Le général de corps d'armée Elias Rodrigues Martins Filho du Brésil nommé Commandant de la Force de la MONUSCO

Le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, a annoncé le vendredi 13 avril 2018 la nomination du général de corps d'armée Elias Rodrigues Martins Filho, du Brésil, comme Commandant de la Force de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Il succède au général de corps d'armée Derrick Mbuyiselo Mgwebi de l'Afrique du Sud, qui a terminé son mandat le 31 janvier 2018 et à qui le Secrétaire général exprime sa gratitude pour son dévouement et son leadership à la tête de la composante militaire de la MONUSCO.

Le général de corps d'armée Martins Filho a eu une carrière remarquable de 35 ans au sein des Forces armées brésiliennes. Il est depuis 2017, Chef du Bureau des organisations internationales au Ministère brésilien de la défense et était, de 2015 à 2016, Chef du renseignement militaire au Bureau du renseignement du Ministère de la défense et Chef des opérations



Le nouveau Commandant de la Force de la MONUSCO, le général Elias Rodrigues Martins Filho

à la frontière occidentale du Brésil, de 2013 à 2015. De 2009 à 2011, il était Commandant du bataillon de la Garde présidentielle.

Le général de corps d'armée Martins Filho a aussi une vaste expérience du maintien de la paix, s'étant occupé de la planification au Service de la constitution des forces du Département des opérations de maintien de la paix, entre 2005 et 2008. Il a aussi été Conseiller militaire adjoint à la Mission permanente du Brésil auprès des Nations Unies, entre 2001 et 2003 et officier à la Mission de vérification des Nations Unies en Angola, de 1995 à 1996.

Le général de corps d'armée Martins Filho est titulaire d'un diplôme du troisième cycle en relations internationales de l'Université de Brasilia et d'un diplôme de la "Escola Superior de Guerra".

Né à Fortaleza en 1960, il est marié et père de trois enfants.

Pour rappel, un autre Brésilien, le général Carlos Alberto Dos Santos Cruz, a occupé ce poste de Commandant de la Force de la MONUSCO de juin 2013 à novembre 2015.

Source : UN/New York



Les Casques bleus en opération à Dungu

Conférence humanitaire de Genève sur la RDC

Les partenaires s'engagent pour 528 millions de dollars



La conférence humanitaire sur la République démocratique du Congo qui s'est tenue vendredi, 13 avril 2018 dernier à Genève a pu obtenir des donateurs internationaux un financement de 528 millions de dollars pour soutenir l'acheminement de l'aide humanitaire en RDC. Mais ces différents engagements de contributeurs sont restés en dessous de 1,7 milliard de dollars que les Nations Unies espéraient récolter.

✍ Par Léonard Mulamba/MONUSCO

Selon un communiqué de OCHA, à la fin de la conférence, seuls 22 pays et organisations qui ont pris part à ces assises ont annoncé des financements sur les 54 pays annoncés ainsi que de nombreuses organisations régionales, agences de l'ONU et organisations non gouvernementales. Parmi les absences remarquées : le gouvernement de la République démocratique du Congo. En effet Kinshasa n'a pas participé à cette conférence de Genève suite à ce qui, selon lui, est une exagération de

la situation humanitaire en RDC par certains membres de la communauté internationale. A l'issue de la conférence, Yvon Edoumou en charge de la communication à OCHA-RDC affirme que le résultat est "très positif. On va continuer à faire le plaidoyer pour plus de fonds. Et déjà nous allons faire le travail avec ce que nous avons. Chaque année le plaidoyer se fait pendant que les activités humanitaires se font sur le terrain".

Cette conférence de Genève, co-présidée par les Nations unies, l'Union

européenne et le Royaume des Pays-Bas avait pour objectif, faut-il le rappeler, de récolter des fonds pour venir en aide à environ 13 millions de personnes (chiffre de l'ONU), dont un tiers de déplacés internes, qui ont besoin d'une assistance humanitaire d'urgence cette année.

La solidarité internationale

"La générosité des donateurs permettra aux Nations unies et aux agences humanitaires, travaillant aux côtés du gouvernement et des institutions



Un camp de déplacés dans l'Est de la RDC

congolaises, de sauver davantage de vies, et de protéger plus de femmes, de filles, de garçons et d'hommes", a déclaré le Secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé des Affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgences, Mark Lowcock. Il a souligné que le gouvernement de la RDC est le chef de file de la réponse aux crises. L'ONU soutient le gouvernement dans ce rôle clé.

Autre déclaration faite en marge de cette conférence, c'est celle de Mme Sigrid Kaag, ministre du Commerce extérieur et de la Coopération internationale des Pays-Bas. *"La situation humanitaire en République démocratique du Congo est et restera urgente. Nous ne devons pas oublier les personnes déplacées ainsi que tous ceux qui sont touchés par cette crise oubliée. J'aimerais exprimer ma sincère reconnaissance à tous ceux qui se sont engagés à aider les Congolais, à fournir une aide humanitaire, et à réfléchir à des solutions pour répondre aux défis auxquels la RDC est confrontée", a affirmé Sigrid Kaag.*

Par ailleurs, le Commissaire européen chargé de l'aide humanitaire et de la gestion des crises, Christos

Stylianides, a déclaré qu' *"aujourd'hui, nous sommes unis avec le peuple de la RDC. Cela fait trop longtemps que les besoins humanitaires persistent dans le pays et la situation ne cesse de se détériorer. Nous sommes déterminés à aider les personnes les plus vulnérables de la RDC et à leur redonner espoir. Afin de remplir notre mission humanitaire et de sauver des vies sur le terrain, nous avons besoin d'un accès humanitaire sans entraves et continu à toutes les régions, ainsi que d'une protection pour les travailleurs humanitaires".*

La situation humanitaire en RDC, déjà considérée comme l'une des urgences humanitaires les plus importantes et les plus complexes au monde, s'est dégradée au cours de l'année dernière. Le regain des violences a contribué à l'augmentation de l'insécurité alimentaire dans le pays. 7,7 millions de personnes sont touchées par l'insécurité alimentaire et plus de 2 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë sévère.

Kinshasa lève le malentendu

Après avoir refusé de participer à la conférence de Genève, le gouvernement congolais a dit au

lendemain de ce rendez-vous prendre acte de l'aide humanitaire promise par les pays donateurs.

Réagissant le 15 avril 2018 sur la rencontre de Genève dans une interview à Radio Okapi, le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires Etrangères de la République démocratique du Congo a indiqué que le gouvernement congolais souhaite que les fonds mobilisés à la conférence humanitaire soient *"mieux canalisés"* pour servir réellement les bénéficiaires potentiels. Selon Léonard She Okitundu, le gouvernement ne s'est jamais opposé à ce que les ONG travaillent avec l'argent des donateurs pour assister les Congolais.

"C'est un malentendu. On ne s'est pas opposé à la mise à contribution des ONG pour venir en assistance à nos compatriotes. Ce n'est pas ça le problème. Mais les ONG locales sont décriées par les Nations unies et les pays donateurs, estimant qu'elles n'ont pas d'expertise en la matière", a expliqué M. Okitundu.

Il a dit accepter la solidarité internationale, mais il veut que la RDC soit associée aux décisions sur la façon dont ces fonds seront affectés. ■

Retour sur les faits

13 millions des Congolais ont urgemment besoin d'aide

Lors de son passage en RDC en mars dernier, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Affaires humanitaires avait fait ce constat sur la situation humanitaire dans le pays. "La crise humanitaire en RDC est importante. Il faut agir vite et ensemble pour venir en aide à quelque 13 millions des Congolais dans le besoin". Mark Lowcock avait fait ce constat devant la presse, le 14 mars 2018 à l'aéroport international de N'djili, à l'issue d'une mission de deux jours dans ce pays. Il avait annoncé par ailleurs la tenue en avril à Genève d'une conférence de haut niveau sur la crise humanitaire en RDC.

✂ Par Jean-Pierre Elali/MONUSCO

“Nous sommes témoins de la souffrance humaine dans l'une des plus grandes et tragiques crises humanitaires du monde". Ce sont là les propos du Secrétaire général adjoint devant la presse après sa visite à Kalemie dans le Tanganyika.

Par la suite, faisant le rapport de la situation humanitaire en République démocratique du Congo devant le Conseil de sécurité des Nations Unies le 19 mars dernier, Mark Lowcock avait décrit une situation dramatique de cette crise humanitaire, accentuée par un important déplacement interne de la population qui touche 4,5 millions de personnes. Ce qui en fait la plus importante population déplacée du continent africain. Ces chiffres sont évidemment contestés par Kinshasa.

Durant son séjour sur le sol congolais, le chef de l'humanitaire aux Nations Unies n'a pas caché son exaspération devant les conditions de vie horribles des personnes, victimes de l'insécurité due aux conflits. C'est notamment à Kalemie où il a visité les centres d'accueil des déplacés de Katanika et de Kalunga. Là, il a rencontré les femmes et les jeunes qui y vivent depuis environ deux ans. Ces derniers avaient exposé les conditions qui sont, somme toute, très difficiles. Certaines déplacées sont obligées de travailler comme femmes de ménage pour survivre. Les hommes recourent à la chasse pour survenir aux besoins de leurs familles. Et ce, nonobstant l'assistance des ONG humanitaires. Mark Lowcock avait également rencontré les acteurs humanitaires locaux ainsi que le gouverneur de la province du Tanganyika Richard Ngoy Kitangala. Les déplacés de Kalemie viennent de plusieurs territoires. Ils ont fui les affrontements entre pygmées et bantous. M. Lowcock considère que la crise dans le Tanganyika est représentative de la situation humanitaire dans le pays. Il faut agir vite...

Une façon concrète de parer au plus pressé, c'est



l'annonce faite par M. Lowcock, dans la foulée, d'une conférence de haut niveau au mois d'avril 2018 à Genève. Objectif : faire un plaidoyer afin de mobiliser 1,7 milliard de dollars pour juguler la crise humanitaire en RDC.

A l'aéroport international de N'djili peu avant de quitter la RDC, M. Lowcock avait rappelé l'engagement des autorités congolaises. "Le gouvernement a déclaré qu'il allait mettre plus d'argent à l'aide humanitaire, a-t-il dit. Ils ont accepté d'alléger la procédure de délivrance de visas pour les travailleurs humanitaires, de diminuer les droits de douane et le délai de réponse pour les importations humanitaires, y compris pour les médicaments et la nourriture".

La ministre du Commerce extérieur des Pays Bas, Mme Sigrid Kaag, qui a fait partie de la délégation avait souligné qu'il fallait agir maintenant. Il faut agir maintenant pour prévenir le pire qui ne devrait pas se passer et en même temps, alléger, adoucir les conditions humanitaires qui persistent dans la région. La réponse à cette urgence humanitaire vient d'être trouvée le 13 avril dernier à Genève. ■



Nouveau mandat de la MONUSCO

Changement dans la manière de la mise en oeuvre et non dans la teneur

Dans une interview à ECHOS DE LA MONUSCO, la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC se penche sur la nouvelle Résolution 2409 du Conseil de Sécurité. Selon Mme Leila Zerrougui, l'innovation est beaucoup plus dans la manière dont le nouveau mandat doit être exécuté. Elle répond aux questions de Aissatou Laba Toure.

Deux maîtres-mots dans ce nouveau mandat : protection et élections. Pourquoi l'insistance sur ces deux points et qu'est ce qui change par rapport au précédent mandat ?

Les deux principales priorités de la Mission demeurent la protection des civils et l'appui à la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 et du processus électoral. La teneur

MONUSCO sont décidées par le Conseil de sécurité et non par la Mission. En retenant ces deux priorités, les membres du Conseil ont souhaité inscrire les actions de la MONUSCO dans la continuité, ce qui semble logique. La protection des civils, qui inclut la neutralisation des groupes armés, demeure notre priorité principale en termes d'utilisation des moyens et ressources de la Mission et nous allons en conséquence poursuivre

politique congolaise et en appelant donc à sa mise en œuvre prompte et intégrale, en toute bonne foi et sous tous ses aspects, afin que soient organisées, le 23 décembre prochain, conformément au calendrier électoral, des élections crédibles et inclusives.

Les changements ou clarifications apportés par la Résolution 2409 concernent par exemple la fréquence de soumission des rapports du Secrétaire général. Le Conseil de sécurité demande à être informé par écrit tous les 30 jours des progrès réalisés aux niveaux politique et technique vers la tenue des élections du 23 décembre 2018 ainsi que les obstacles qui pourraient se poser dans la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016. Ces rapports mensuels viennent en complément des rapports trimestriels sur la République démocratique du Congo.

Un accent particulier est également mis sur le rôle prééminent des bons offices et du dialogue avec toutes les parties prenantes pour apporter une contribution positive au processus électoral. En ma qualité de Représentante spéciale du Secrétaire général en RDC, je suis l'interlocutrice directe des autorités de ce pays mais le Conseil de sécurité a également inclus les bons offices du Secrétaire général à travers ses représentants et envoyés spéciaux. Il encourage les synergies entre les différentes entités des Nations Unies présentes dans la région mais aussi avec les organisations régionales afin d'aider les Congolais à réussir les élections de cette fin d'année.

Faire mieux avec autant sinon moins, est-ce possible ?

C'est notre feuille de route. Vous l'avez vu, la résolution consacre plusieurs



Une séance du Conseil de Sécurité à New York

du mandat demeure inchangée, en revanche, la résolution décrit avec davantage de détails la manière avec laquelle la MONUSCO doit mettre en œuvre ce mandat en travaillant de concert avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo.

Vous le savez, les priorités de la

notre travail dans ce domaine de façon coordonnée entre nos composantes militaires et civiles.

Quant au second volet, les membres du Conseil de sécurité ont toujours été très clairs en déclarant, qu'à leurs yeux, l'Accord du 31 décembre 2016 restait la seule voie viable face à la situation

paragraphe à la manière avec laquelle la Mission doit travailler afin de remplir son mandat avec efficacité. Nous sommes dans un contexte mondial de réduction des ressources affectées aux opérations de maintien de la paix et la MONUSCO n'y échappe pas. Les États membres sont attentifs à la manière avec laquelle nous dépensons leurs contributions.

En outre, comme vous le savez, les opérations de maintien de la paix sont par nature éphémères. Nous n'allons pas rester indéfiniment en République démocratique du Congo. Lorsque le Conseil de sécurité estimera qu'il n'y a plus de menace pour la paix et la sécurité dans le monde, il pourra décider de la fermeture de la MONUSCO, comme il vient de le faire au Liberia. D'ici là, je souhaite m'assurer qu'à tous les niveaux de la Mission, chacun fasse le maximum afin de remplir notre mandat et ainsi permettre au pays de connaître stabilité, paix et développement. Mon message est un message d'espoir : il existe des opportunités d'aller vers des lendemains meilleurs et, si nous pouvons apporter notre pierre à l'édifice, ce serait formidable.

Pour le premier aspect, dans lequel il est demandé à la MONUSCO "la neutralisation des groupes armés", une nouveauté est apparue : la Brigade d'Intervention passe sous le commandement du Commandant de la Force. Plus cohérent pour l'action?

La brigade d'intervention a été établie en 2013 par la Résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Il était alors déjà clairement indiqué que la brigade était placée sous le commandement direct du commandant de la force de la MONUSCO, une disposition qui est rappelée dans la Résolution 2409 adoptée fin mars. Donc depuis sa création et sans discontinuité, la brigade est sous le commandement direct du commandant de la force de la MONUSCO. L'effectif actuel de la



Les Casques bleus déployés en territoire de Beni

brigade d'intervention est d'environ 3 000 militaires.

Pour le second aspect, le suivi de la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 est un véritable challenge. Comment s'y prendre pour mettre les acteurs d'accord et en ordre de marche vers les élections? Les bons offices seuls suffiront-ils ?

Le mandat parle de bons offices pour la mise en œuvre de l'Accord et d'une assistance technique et d'un soutien logistique au processus électoral, en conséquence toutes nos activités entrent dans ce cadre qui est fixé par le Conseil de sécurité.

Je peux vous assurer que je fais tout ce qui est possible pour rapprocher les points de vue et rétablir la confiance entre les différentes parties prenantes afin qu'elles puissent mettre en œuvre le processus de bonne foi et aller ensemble vers les élections prévues le 23 décembre prochain. Au quotidien, je rencontre tout le monde, la majorité, l'opposition, les autorités, la société civile et les partenaires de la RDC. Je vois mon rôle comme celui d'un trait d'union positif.

En complément aux bons offices, la MONUSCO apporte une assistance technique et un soutien logistique à

la CENI. Nous avons déposé à la CENI notre plan de soutien logistique au processus électoral le 30 novembre 2017 tel que prévu dans le calendrier publié le 5 novembre par la CENI.

Il est prévu que notre soutien soit similaire à celui apporté lors des opérations de révision du fichier électoral, soit le déploiement du matériel électoral par avion et hélicoptère de Kinshasa vers les grandes villes du pays et ensuite des grandes villes (hubs) vers les antennes difficiles d'accès.

La MONUSCO a-t-elle assez de marge de manœuvre pour ce faire ?

La MONUSCO n'a pas de mandat exécutif, il s'agit d'un mandat de soutien et d'appui aux autorités congolaises. Nos interventions sont encadrées par les Résolutions du Conseil de sécurité et mon rôle est d'assurer la facilitation entre toutes les parties prenantes. Pour le moment ce que j'ai en tête, c'est de m'assurer que l'on travaille au maximum pour ne rater aucune opportunité pour faire avancer le processus électoral et mettre en œuvre l'ensemble de nos capacités pour préparer ce processus. Je ne veux pas que l'on dise que la MONUSCO a contribué à un échec. ■



La Résolution 2409 et les aspects militaires

Constatant que la situation en République démocratique du Congo constitue toujours une menace pour la paix et la sécurité internationale dans la région des Grands Lacs, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité la résolution 2409.

Le Conseil a décidé de maintenir un effectif maximum autorisé de 16.215 militaires, 660 observateurs militaires et officiers d'état-major et a fixé deux priorités stratégiques suite aux recommandations présentées par le Secrétaire général dans son rapport sur l'examen stratégique de la Mission.

Les priorités stratégiques de la MONUSCO seront de contribuer à assurer la protection des civils et d'appuyer la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016 et du processus électoral.

Aussi, il est stipulé que le mandat de la Mission doit être exécuté sur la base d'une priorisation des tâches. Les priorités sont notamment d'assurer une "protection efficace, dynamique et intégrée" des civils menacés de violences physiques dans le cadre d'une "approche globale", notamment en dissuadant et en empêchant tous les groupes armés et toutes les milices locales de commettre des violences contre la population ou en intervenant pour y mettre fin.

Le succès de l'action de protection des civils est essentiel pour l'exécution du mandat de la MONUSCO et l'amélioration des conditions de sécurité. Dans ce cadre, la résolution proroge également, "à titre exceptionnel et

sans créer de précédent ni remettre en cause les principes convenus régissant les opérations de maintien de la paix", le mandat de la Brigade d'intervention de la Force (FIB). Chargée de "neutraliser les groupes armés", il est précisé que celle-ci est placée sous le commandement direct du commandant de la force de la MONUSCO.

De fait, la brigade d'intervention établie en 2013 par la Résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations Unies, a été depuis sa création et sans discontinuité, sous le commandement direct du commandant de la force de la MONUSCO. Il s'agit bel et bien d'une disposition qui est rappelée dans la Résolution 2409.

Afin de contribuer à réduire la menace que constituent les groupes armés pour l'autorité de l'État et la sécurité des civils en République démocratique du Congo, il est demandé de mener des offensives ciblées et énergiques par l'intermédiaire de la Brigade d'intervention et avec l'appui de l'ensemble de la force MONUSCO.

La Résolution 2409 prie également la MONUSCO de simplifier l'ensemble de la chaîne de commandement de la force afin d'améliorer son efficacité et de renforcer la coordination entre les éléments de la force et la composante de police.

Par ailleurs, la force devra continuer d'améliorer l'interopérabilité et la réactivité de ses contingents, en déployant des unités de déploiement rapide, des capacités spécialisées en matière de collecte d'information et d'analyse.

Analyse politique succincte du mandat politique de la MONUSCO

La tenue des élections crédibles et apaisées : objectif ultime de l'action de la MONUSCO (*)

✎ Par Moudjib Djinadou, Directeur, Division des affaires politiques/MONUSCO

Contexte

Le 27 mars 2018, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité la Résolution 2409 (2018), renouvelant le mandat de la MONUSCO jusqu'au 31 mars 2019. Le nouveau mandat a été élaboré dans le contexte particulier des réductions substantielles du budget de la Mission, de l'attaque la plus meurtrière contre les Casques Bleus en un quart de siècle à Semuliki en territoire de Beni, et de l'exécution du calendrier électoral publié par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), aux termes duquel les élections présidentielle et législatives ont été fixées au 23 décembre 2018.

Le nouveau mandat maintient la Brigade d'intervention de la Mission et le plafond autorisé des troupes à 16 215 militaires; 660 observateurs militaires et officiers d'état-major; 391 membres du personnel de police; et 1 050 membres des unités de police constituées.

Les principales dispositions du mandat s'articulent autour de l'effort multidimensionnel en faveur de la protection des civils; la mise en œuvre complète de l'accord politique du 31 décembre 2016; ainsi que le soutien logistique, technique et en matière de sécurité, avec en ligne de mire les élections prévues en décembre 2018.

Principaux éléments du mandat

Les priorités stratégiques décrites dans le document 2409, bien que globalement identiques à celles mentionnées dans la Résolution 2348, élèvent spécifiquement la tenue d'élections crédibles et apaisées au rang d'objectif ultime de l'action de la MONUSCO pendant la durée du mandat. L'insistance sur le soutien à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016 - mentionné vingt fois dans la résolution - et la pleine mise en œuvre des mesures de confiance, est maintenue. Un nouvel élément est introduit, qui souligne l'importance de la coordination entre l'ONU, l'Union africaine, la CIRGL, la SADC et d'autres acteurs régionaux clés pour

assurer la mise en œuvre de l'Accord et la conclusion heureuse du processus électoral.

Des repères chronologiques ont été identifiés afin de vérifier que le processus politique et électoral évolue bien selon les paramètres établis par les parties prenantes congolaises elles-mêmes. Il s'agit entre autres, de la nécessité d'un budget clair et transparent; l'approbation de la loi sur la répartition des sièges par circonscription électorale; l'audit indépendant du fichier des électeurs; la finalisation de l'enregistrement des candidats dans les délais prévus par le calendrier électoral; l'approbation du PACEC (Projet d'appui au cycle électoral au Congo), etc. Cette exigence 'séquentielle', qui institue une obligation de résultat, traduit la volonté du Conseil d'être en position d'évaluer l'avancée du processus sur la base de références connues de tous.

Le Conseil énumère les conditions de transparence, de crédibilité, de sécurité, ainsi que le caractère inclusif, comme étant les critères fondamentaux de l'évolution positive du processus électoral. Il faut retenir ici que l'aspect inclusif inclue également l'augmentation de la participation des femmes. La Résolution 2409 insiste à maintes reprises sur la nécessité de mettre en place un processus participatif dans lequel tous les acteurs politiques, y compris les femmes, seraient impliqués. Le Conseil vise spécifiquement l'objectif de voir s'accroître le nombre de candidatures féminines dans des positions favorables sur les listes électorales. Il faut retenir que si la Constitution appelle à la parité en la matière, la loi électorale n'a pas prévu de mesures transitoires pour renforcer la participation des femmes dans la vie politique active.

L'action de la MONUSCO

L'action principale, c'est la recherche de consensus entre les acteurs politiques et institutionnels sur la base de la Constitution et de l'Accord du 31 décembre 2016; c'est exactement le sens des bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire

Général et le fil directeur de son mandat politique. Il s'agit de maintenir le contact avec tous les protagonistes du processus politique et électoral (nationaux, régionaux et internationaux), et de promouvoir et encourager des interactions fructueuses entre les acteurs nationaux dans le cadre du processus électoral.

Un élément principal des bons offices est que l'action de la communauté internationale soit coordonnée autant que possible dans le cadre de l'appui à l'exécution de l'accord politique et du calendrier électoral. En effet, en appelant à une coordination efficace des initiatives de l'ONU, de l'Union Africaine, de la CIRGL et de la SADC, entre autres, le Conseil relève l'importance de la contribution harmonieuse des institutions régionales et sous régionales;

La Résolution 2409 dénote une certaine appréhension du potentiel de violence inhérent au processus électoral, y compris les opérations de vote et la période post-électorale immédiate. L'appel à toutes les parties prenantes à s'abstenir de provocations souligne l'attention du Conseil. La menace d'une telle violence pourrait augmenter dans l'hypothèse de retards dans l'exécution du calendrier électoral, ou de la perception d'un déficit de transparence et de crédibilité dans le processus. Atténuer le risque de violence électorale, par la voie des bons offices, est donc une priorité pour la MONUSCO.

Il est important de souligner que la volonté collective du Conseil de sécurité de voir le processus politique aller à son terme comme prévu par l'accord du 31 décembre 2016 et le calendrier électoral, est réitérée par l'adoption à l'unanimité de la Résolution 2409. Pour rester fidèle à la teneur des délibérations, il faut tout de même rappeler que la Chine et la Russie ont indiqué que la souveraineté de la RDC ne devrait pas être remise en cause par l'action de la MONUSCO et de la communauté internationale dans le cadre de l'appui apporté au processus électoral. ■

(*) Ce titre est de la Rédaction



Nouveau mandat de la MONUSCO

Des priorités stratégiques jugées trop nombreuses par la RDC

Le 27 mars 2018, s'exprimant après le vote par le Conseil de sécurité de l'ONU du nouveau mandat de la MONUSCO, l'ambassadeur représentant permanent de la RDC à l'ONU, M. Ignace Gata Mavita Wa Lufuta, a estimé que ce mandat était « surchargé » et aurait dû se concentrer sur la lutte contre les groupes armés. Adoptée à l'unanimité, la Résolution 2409 (2018) prorogeant d'un an le mandat de la Mission, met l'accent sur deux priorités stratégiques : assurer la protection des civils et appuyer la mise en œuvre du processus devant déboucher sur des élections le 23 décembre.

✎ Par Tom Tshibangu/MONUSCO



Léonard She Okitundu, vice-premier ministre et ministre des Affaires Étrangères

Pour M. Gata Mavita Wa Lufuta, la lutte contre les groupes armés et les “forces négatives”, leur “neutralisation définitive” et la protection des civils auraient dû être la première priorité assignée à la MONUSCO. Les Congolais “ne comprennent pas comment la MONUSCO se voit attribuer d’autres responsabilités tant qu’elle n’est pas arrivée à remplir d’une manière satisfaisante sa principale mission”, a-t-il affirmé, en critiquant vivement les performances de l’opération de maintien de la paix présente dans son pays depuis près de 20 ans. Pour lui, confier à la MONUSCO de nouvelles tâches, c’est “l’éloigner de ses missions essentielles”. Après la protection des civils, la Mission aurait donc dû, selon lui, s’occuper de mettre en œuvre des projets de désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration, puis de réformer le secteur de la sécurité et, en quatrième lieu seulement, apporter son appui au processus électoral. Avec la “surcharge” du mandat, le choix fait dans les priorités constitue, selon M. Gata Mavita Wa Lufuta, le deuxième “handicap majeur” du texte adopté.

“La Résolution 2409 n’a donné aucune directive à la

MONUSCO à propos du processus électoral ni dans l’application de l’accord politique”, a affirmé, de son côté, le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères Léonard She Okitundu, lors d’une conférence de presse tenue le mardi 2 avril 2018 à Kinshasa. “Nous prenons acte de la décision du Conseil de sécurité qui renouvelle le mandat de la MONUSCO. Il est demandé à la MONUSCO de protéger les civils et d’appuyer la mise en œuvre de l’accord, pas plus”, a estimé l’ancien sénateur, ajoutant qu’il s’agit plutôt d’une tâche d’appui et d’accompagnement technique et politique par le biais de bons offices pour l’accord. Selon lui, les protagonistes de l’accord au travers du Conseil national de suivi de l’accord (CNSA) sont les premiers responsables de l’application de cet accord, les bons offices de l’ONU étant donc subsidiaires.

M. She Okitundu a, lui aussi, insisté que l’ONU devait renforcer la mission de la MONUSCO pour lutter contre les groupes armés. “Nous aurions souhaité que le Conseil puisse mettre un accent particulier sur l’éradication des groupes armés, principale menace contre les populations civiles mais on accepte ce qui est fait”, a déclaré le chef de la diplomatie congolaise.

Sur la question de la décrispation, Léonard She Okitundu a tenu à rappeler que ce sujet ne doit pas être considéré comme une exigence unilatérale à la charge des autorités et doit concerner tous les acteurs politiques de la Majorité, Opposition et de la Société civile dont l’église catholique ainsi que les partenaires internationaux qui doivent poser des actes dans le sens souhaité, celui d’accompagner constructivement, d’une manière paisible, le processus politique qui doit mener aux élections.

Enfin, She Okitundu a fait savoir que la RDC souhaitait le départ en 2020 de la force onusienne. “Nous avons fait savoir au Conseil de sécurité que ce mandat était considéré comme l’avant-dernier avant un retrait définitif de la force après vingt ans de présence dans notre pays”, a-t-il déclaré. Une déclaration qui fait écho à celle du président Joseph Kabila, qui avait indiqué en septembre 2017 à la tribune des Nations unies que “la force onusienne ne peut nourrir l’ambition de rester indéfiniment” dans le pays. “Des discussions à cet effet dans le cadre du dialogue stratégique seront convoquées avec la MONUSCO pour établir un échéancier”, a conclu le vice-premier ministre et ministre congolais des Affaires étrangères. ■

Haut-Katanga

Les femmes et les jeunes filles se préparent pour les futures élections

Outils les femmes et les jeunes filles pour une participation effective aux prochaines échéances électorales et améliorer la participation politique de la femme en général, tel était le principal objectif d'un atelier de renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles de la province du Haut-Katanga, organisé à Lubumbashi du 19 au 22 mars 2018.

✎ Par Nana Rosine Ngangoue/MONUSCO

Une cinquantaine de participantes, représentant les partis politiques de l'Opposition, de la Majorité Présidentielle ainsi que de la société civile, ont pris part à cet atelier organisé par la Commission Electorale Nationale Indépendante, en collaboration avec la Division Electorale de la Mission Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et ONU-Femmes.

Pendant quatre jours, les participantes ont été édifiées sur l'état des lieux du processus électoral en RDC, les dates importantes du calendrier électoral, les innovations de la loi électorale et leurs implications, l'état des lieux de la participation politique des femmes en RDC : cas de Lubumbashi, les enjeux et freins à la participation politique des femmes ainsi que les stratégies pour améliorer la participation des femmes et jeunes filles au processus électoral. Elles ont également été formées à la maîtrise des outils de la communication électorale, la prise de parole en public et surtout de l'importance de leur rôle dans un processus électoral.

Tout au long de cet atelier, deux remarques principales ont été faites: d'une part, la nécessité de formation et d'information de la masse populaire autour des enjeux de la femme dans un processus électoral, et d'autre part, l'engagement des femmes à prendre et à assumer des responsabilités à des échelles élevées de la sphère politique. Cela a révélé tout l'enthousiasme qu'elles ont manifesté à l'atelier et le besoin de formations et d'informations

qu'elles recherchent à leur niveau.

Madame Mimy Mukulumoya, Secrétaire exécutive provinciale de la Ceni au Haut Katanga a planté le décor du processus électoral passé, en soulignant que le taux de participation de la femme de la province du Haut Katanga était faible, soit 6% seulement de femmes candidates. Elle estime qu'il est plus qu'important de trouver des stratégies idoines en vue d'emmener les femmes à améliorer leur score aux prochaines élections.

Parmi les causes citées comme freins à la participation politique effective de la femme, les experts ont souligné, entre autres, la tendance à la résignation chez les femmes, le

manque de confiance en elles ainsi que les pesanteurs socio-culturelles et économiques.

Evoquant quelques stratégies en faveur de la candidate, Madame Clémentine Sangana Biduaya, experte en genre et élection à ONU-Femmes, conseille aux futures candidates de bien s'intégrer auprès de leur futur électoral. *"La femme doit savoir travailler avec l'électorat. C'est la communauté dans laquelle elle vit chaque jour. Est-ce qu'on vous connaît dans votre quartier? Lorsqu'il y a deuils, est-ce que vous êtes là? Quand on est candidate, il ne faut pas attendre les échéances électorales pour apparaître dans votre base".* ■



Une vue des femmes et jeunes filles en pleine formation sur les élections à Lubumbashi

Kinshasa

Cent journalistes formés à mieux traiter l'information et la communication en période de crise

Une centaine de représentants des médias congolais ont été préparés et aidés à mieux couvrir les événements, et à bien traiter l'information pendant la période de crise politique et électorale que traverse en ce moment la République démocratique du Congo. C'était au cours d'un atelier organisé le 2 mars 2018 dernier par la Division de la communication stratégique et de l'information publique de la MONUSCO, avec le soutien de l'UNESCO et la participation technique du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), de l'ONG Journaliste en danger (JED) et de la Police nationale congolaise (PNC).

✎ Par David Fundi Sumaili/MONUSCO



Les hommes de médias en pleine formation dans les installations de la MONUSCO à Kinshasa

La MONUSCO, l'UNESCO, le CSAC, JED et l'UNPC se sont associés pour réaliser ce programme dans le but d'apporter une contribution à un traitement de l'information plus professionnel par les journalistes pendant la période de crise en RDC.

Plusieurs sujets et thèmes d'actualité liés au métier de journaliste ont été abordés par les orateurs et différents spécialistes, à savoir le "rappel des rudiments du Code de déontologie du journaliste, les infractions de délits de presse et les fautes à éviter dans la couverture de l'information électorale, la problématique de la sécurisation du journaliste dans le contexte congolais ; le rôle de l'autorité politico-administrative et de la police lors des manifestations ; le rôle des services de sécurité, la protection et sécurisation des journalistes en période de crise politique ; rôle du BCNUDH (Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme) et le réarmement moral des journalistes dans le traitement de l'information en période de crise politique – expérience du traitement de l'information dans les pays africains".

"Les médias pluralistes sont le vecteur de cohésion sociale, mais s'ils traitent l'information abusivement, ils possèdent un pouvoir d'exacerbation des tensions et de faire monter les crises", a démontré Abdouramane Diallo, Représentant de l'UNESCO en RDC.

Du rôle et des responsabilités de journalistes

Parlant du rôle et des responsabilités de journalistes en période de crise, les deux modérateurs des assises, Didier Mumengi et Alexandre Essome, ont souligné l'importance du respect de la liberté de presse et de la sécurisation des journalistes. Les journalistes représentent "le rempart de l'information. C'est pourquoi lors d'une crise politique, il faut l'efficacité opérationnelle des médias, avec la sécurisation du métier, objet de cet atelier", a déclaré Alexandre Essome.

Comme l'ont souligné également ces deux autres orateurs, Tito Ndombi, président du CSAC et le Professeur Georges Wawa de l'IFASIC, "en temps de crise, les journalistes doivent se protéger avec le bouclier du recoupement et de la vérification des faits. Parce qu'en temps de crise, l'opinion s'accroche aux médias, à l'information".

Les journalistes se sont imprégnés du rôle qu'ils doivent jouer, de leur droit primordial d'accès à l'information, de leur sécurisation, mais aussi et surtout de leur devoir d'informer avec impartialité, vérité et respect des règles de déontologie professionnelle. Les journalistes se sont déclarés très satisfaits de l'atelier qui, selon beaucoup d'entre eux, doit se poursuivre afin de réarmer les médias et de mieux accompagner la RDC dans le processus démocratique.

Le directeur de la Division de la Communication Stratégique et de l'Information Publique de la MONUSCO, Charles Antoine Bambara, a accueilli favorablement cette demande, et promis la continuité des activités de sensibilisation jusqu'au mois d'octobre prochain. ■



Uvira

UNPOL forme les policiers congolais sur la sécurisation du processus électoral

Cinquante éléments de la police nationale congolaise, toutes les unités confondues du district d'Uvira, ont pris part à une session de recyclage de deux semaines sur la sécurisation du processus électoral. La formation conduite par l'unité de la police civile de la MONUSCO, sous-secteur d'Uvira, s'est déroulée dans la salle polyvalente de l'administration du territoire d'Uvira, avec la collaboration de la Police nationale congolaise.

✍ Par **Fiston Ngoma/MONUSCO**

L'objectif est d'outiller et permettre aux éléments de la PNC d'avoir tous les rudiments nécessaires pour sécuriser les élections et ne pas commettre des exactions auprès de la population.

Le point focal de cette formation, l'UNPOL Adolphe N'gatta Yao, souligne que l'enjeu est de taille. Le "plus souvent, dans tous les pays, lorsqu'on s'approche d'une grande échéance électorale, on reproche souvent à la police de violer certains droits de l'homme et de commettre des exactions. Moi je dirais que l'une des plus grandes difficultés c'est qu'ils (les policiers) ne soient pas formés. Il faut donc continuellement et de manière

régulière les ramener sur les rudiments pour qu'ils puissent intervenir sans problème sur le terrain".

Ce processus d'appui et d'accompagnement de la MONUSCO au processus électoral est en cours depuis longtemps, précédemment dans la résolution 2370 et aujourd'hui dans la résolution 2409 qui vient d'être prise depuis le 27 mars 2018 par le Conseil de sécurité des Nations Unies. "Nous accompagnons l'Etat congolais dans ce processus afin que les élections se passent normalement", a dit le formateur de la MONUSCO.

Ces enjeux électoraux expliquent même l'introduction dans les cours

rudimentaires de la formation des policiers une nouvelle donne qui porte sur les droits de l'homme avec le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme BCNUDH/Uvira et le secourisme avec la Croix Rouge de la RDC/CICR. "Il ne s'agit pas tout simplement de suivre les manifestants et de les disperser. Mais en cas des blessés qui ont besoin de secours et autres, le policier peut secourir la population", a insisté le fonctionnaire onusien.

D'autres notions sur les renseignements généraux, les gestes techniques et professionnels d'intervention, le maintien et le rétablissement de l'ordre public,

l'éthique et la déontologie policière figurent parmi les cours dispensés en théorie et en pratique aux policiers congolais. L'un des participants, le commissaire Jean de Dieu Mushamalirwa, chargé de la police d'assainissement et hygiène publique dans la cité d'Uvira ne cache pas sa satisfaction. Il dit que *"nous avons vu défilé devant nous beaucoup de formateurs au cours de cette session et qui nous ont dit beaucoup de choses sur les droits de l'homme et les renseignements généraux. Je connais désormais comment obtenir une information, la découper, la traiter et transmettre l'essentiel à ma hiérarchie. Je dois me comparer à un génie de mon métier parce que je suis policier. Je dois sillonner tout le milieu, rassembler toutes les informations. Après cette formation qui m'a été très utile, je vais mettre en pratique les notions acquises sur le terrain"*.

Ce cadre de la Police nationale congolaise reconnaît cependant certaines difficultés que les policiers rencontrent sur le terrain. *"Notre population ne connaît pas la loi. Lorsque nous la sensibilisons sur quelque chose, elle nous dit que nous policiers nous sommes censés leur apprendre la loi parce que la population ignore notre mission et notre rôle et ne sait pas collaborer"*, a déploré le commandant chargé de

l'assainissement et prévention dans la cité d'Uvira, le commissaire Jean de Dieu Mushamalirwa.

Nécessité des moyens logistiques et du respect de l'éthique et de la déontologie

Pour la MONUSCO, si les règles de base sont maîtrisées et si les moyens logistiques lui sont donnés par le gouvernement congolais, le policier congolais peut faire un très bon travail. Parmi les moyens logistiques, on sous-entend entre autre des moyens de mobilité pour les interventions sur le terrain et les matériels non létaux *"leur permettant une bonne intervention sur le terrain sans faire forcément usage des armes à feu"* comme les boucliers, les matraques, les lacrymogènes, etc.

Du côté de la PNC, le formateur congolais, le commissaire principal Célestin Wabenga Masumbuko, est revenu sur l'éthique et la déontologie d'un policier congolais. *"Il doit être ponctuel, intègre, discipliné, disponible, avoir la tempérance"*. L'officier de la police a répondu à plusieurs préoccupations des apprenants. A la question de savoir comment un policier peut se sacrifier lorsqu'il se trouve devant une personne sous la menace ou dont la vie est en danger, comment peut-il intervenir s'il est seul ? Dans

les interactions entre formateurs et apprenants, ces derniers ont noté qu'ils doivent se sacrifier pour la population et leurs biens. Les apprenants ont approfondi des connaissances sur le double caractère de la mission de la police, le préventif et le répressif, à ne pas confondre lors des missions proprement dites sur le terrain. *"Nous avons remarqué une nette amélioration dans la prestation de nos policiers depuis que nous suivons ces formations de la MONUSCO. Même dans les échanges de ce jour, les apprenants semblent avoir déjà maîtrisé ces rudiments"*, a reconnu le formateur Célestin Wabenga.

Signalons que cette première session de recyclage qui a duré deux semaines, soit du 16 au 27 avril 2018, a connu la participation de 15 femmes policières et 35 policiers. Ils sont venus des unités de la police nationale dont le groupement mobile d'intervention, le district urbain de la police, les commissariats de la police, la police de la circulation routière et la police des frontières dans la cité d'Uvira. Dans les jours à venir, une deuxième session de recyclage de deux semaines pour un autre groupe de cinquante policiers sera organisée dans le même cadre de collaboration entre l'unité de la police civile de la MONUSCO et la Police nationale congolaise. ■



Une séance de formation des policiers de la PNC par les éléments de UNPOL

Les étudiants en Droit de l'Université Protestante au Congo se familiarisent avec le concept de Réforme du Secteur de la Sécurité

Pour Vanessa Mboyo, étudiante en 5^{ème} année de droit, les milices ne font pas partie des acteurs du secteur de la sécurité, car elles sont des groupes non-autorisés qui font des exactions sur les populations. Pour Yannick Umba, étudiant en 2^{ème} année dans la même faculté, les services de renseignements ne peuvent donc pas être considérés comme acteurs du secteur de sécurité compte tenu de la nature secrète de leurs activités.

✎ Par Ray Mvuemba Talanitu /MONUSCO



M. Ely Dieng de Réforme du Secteur de la Sécurité/MONUSCO en train d'interagir avec les étudiants de l'Université Protestante au Congo à Kinshasa

Ces points de vue ont été exprimés lors de l'atelier de sensibilisation au concept de Réforme du Secteur de Sécurité organisé par la délégation facultaire de Droit de l'Université Protestante au Congo (UPC) le lundi 19 Mars 2018, au profit des étudiants pour les doter de connaissances de base sur la RSS et les inviter à réfléchir ensemble sur les enjeux et perspectives de la sécurité en RDC.

La perception réductrice du secteur de la sécurité exprimée par les étudiants cités plus haut, est bien partagée par la majorité de la population suite au manque d'explications claires sur la notion de sécurité. Cette sécurité a évolué avec le temps. Elle interpelle toutes les parties prenantes de la nation qui doivent être conscientisées sur l'importance de la sécurité dans le cryptique qu'elle forme avec la paix et le développement, et les invite à jouer pleinement leurs rôles d'acteurs et de contrôle.

Faciliter une large appropriation du processus de la réforme du secteur de la sécurité en RDC (RSS) par les différents acteurs, grâce à de nombreuses activités d'information et de sensibilisation, tel est l'ambition de la Division Réforme du Secteur de la Sécurité de la MONUSCO à travers l'axe communication de son plan d'action.

De prime à bord, il convient de signaler que cette activité de sensibilisation en RSS pour les étudiants, à leur demande, se justifie à travers la Résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies qui stipule que *"les jeunes jouent un rôle important dans la prévention des conflits et singulièrement, pour ce qui est de la stabilisation, de la capacité d'intégration et de la réussite des activités de maintien et de la consolidation de la paix"*.

De ce fait, la jeunesse étudiante en tant qu'acteur de la société civile, est une ressource stratégique de l'Etat et constitue également le meilleur point d'ancrage pour

introduire le concept RSS au niveau des futurs cadres du pays, de manière à ce qu'elle puisse s'en approprier et permettre à ces jeunes de jouer un rôle déterminant dans le processus de mise en œuvre de la RSS en République démocratique du Congo.

Au cours de cette activité d'information, la délégation de la DRSS/MONUSCO composée du Directeur Ely Dieng et

M. Ray Mvuemba, a saisi cette occasion pour fournir une définition du concept sécurité, secteur de sécurité et de réforme du secteur de sécurité; énumérer les acteurs principaux agissant dans les programmes de réforme du secteur de sécurité; décrire les rôles et responsabilités de ces acteurs.

En effet, plusieurs raisons peuvent justifier les réformes. Certaines de ces catégories se rejoignent sans

conteste. A savoir, la fin de la guerre ou la construction de la paix au cours des conflits ou en situation de post-conflit. Ensuite, la guerre continue ou les conflits non résolus avec le renforcement des organes du secteur de la sécurité. Enfin, des accords de paix au relèvement socio-économique. Ou alors les transitions démocratiques d'un régime militaire et l'expérience post-régime autoritaire. Etc.

Pour les Nations Unies, la sécurité se définit comme le sentiment "d'être à l'abri de la peur et à l'abri du besoin".

Le terme "secteur de la sécurité" désigne, d'une manière générale, les structures, les institutions, et le personnel chargé de la gestion, de la prestation et de la supervision des services de sécurité dans un pays. L'on s'accorde habituellement à inclure dans ce secteur la défense, la police, l'administration pénitentiaire, les organismes chargés du contrôle des frontières et la douane. Y figurent aussi les services judiciaires chargés de statuer sur les allégations d'actes délictueux et d'abus de pouvoir (les Cours, parquets et tribunaux), et les services de renseignements.

D'ailleurs en matière de gouvernance, il est important que les services de renseignements soient davantage responsabilisés, qu'ils rendent compte de leurs activités et que les Assemblées jouent un rôle de garant de leur fonctionnement démocratique. Le contrôle parlementaire est indispensable pour assurer un raisonnable degré de transparence du renseignement (publication de rapports, auditions devant les commissions dédiées, etc). De même, le budget du renseignement doit être soumis à l'approbation des Assemblées, notamment pour garantir sa légitimité. Le secteur de la sécurité comprend aussi les acteurs qui gèrent et supervisent l'élaboration et l'application des mesures de sécurité, tels que les ministères, les organes législatifs (le parlement : Commission défense et sécurité) et certains groupes de la société civile. On compte aussi, parmi les acteurs non étatiques du secteur de la sécurité, les autorités coutumières ou informelles, les services de sécurité privés

et les groupes d'auto-défense ou les milices. Il est certes vrai que l'émergence de groupes d'autodéfense met en relief l'incapacité des institutions de sécurité ou de l'autorité de l'Etat. Cependant, ces groupes exercent un certain contrôle sur une large gamme d'activités économiques et assurent une certaine sécurité dans les zones où ils se consolident, c'est-à-dire les zones où le pouvoir régalien n'est pas exercé. Dans cette optique, ils sont considérés comme acteurs du secteur de sécurité.

Avec cette architecture d'acteurs, il est évident qu'au niveau institutionnel, les rôles et responsabilités de différents acteurs doivent être clairement définis et connus de tous les segments de la société afin d'éviter des sources de conflits susceptibles de dégénérer dans un environnement instable.

La réforme du secteur de la sécurité (RSS) est un processus qui nécessite une appropriation réelle des autorités nationales et dont l'objectif est d'assurer que les prestataires des services de sécurité et de justice fournissent des services de sécurité et de justice efficaces qui répondent aux besoins de la population. Il faut aussi que les prestataires des services de sécurité et de justice soient responsables de leurs actions à l'Etat et à ses citoyens, tout en respectant les principes de la bonne gouvernance, de l'état de droit et des droits de l'homme. C'est en agissant dans le respect de ces normes que les services de sécurité peuvent contribuer à établir un cadre sécuritaire fonctionnant correctement.

Dans cet ordre d'idées, les forces de sécurité responsables et devant rendre compte, réduisent les risques de conflit, assurent la sécurité des citoyens et créent un environnement favorable au développement durable.

Deux objectifs principaux se dégagent du processus de RSS, premièrement : l'efficacité dans la mesure où elle vise à améliorer la prestation des services de sécurité et de justice aux fins d'accroître le bien-être de l'Etat et de ses citoyens. Deuxièmement, la responsabilité de la RSS en ce sens qu'elle implique la mise en place de procédures de contrôle et de régulation pour évaluer si les prestataires des services de sécurité et de justice se conforment aux lois et aux réglementations en vigueur et permet d'avoir recours à des sanctions pour conduite abusive.

Suffisamment édifiés, ces jeunes étudiants ont donné leurs impressions. *"Jadis, nous savions que les Nations Unies ne traitaient qu'avec les gouvernements. Maintenant, nous savons que la paix et la prospérité ne peuvent être obtenues sans des partenariats entre les gouvernements, les organisations internationales, la communauté des affaires et la société civile. Donc, nous dépendons tous les uns des autres et que la sécurité est une affaire de tous et de toutes".*

Dans la foulée, la responsable de la coordination des étudiants de la faculté de Droit, Mme NISSIE ASOMBO a déclaré vouloir mettre en place un "Club RSS" au sein de l'Université Protestante au Congo pour pérenniser les enseignements reçus et travailler davantage dans la compréhension du concept RSS et continuer d'interagir avec la MONUSCO RSS. ■

Pour les Nations Unies, la sécurité se définit comme le sentiment « d'être à l'abri de la peur et à l'abri du besoin »

Dans cet ordre d'idées, les forces de sécurité responsables et devant rendre compte, réduisent les risques de conflit, assurent la sécurité des citoyens et créent un environnement favorable au développement durable.

Avec l'appui Affaires Civiles de la MONUSCO :

Le tout premier terrain de basketball à Ngaba et sensibilisation des leaders des jeunes

Par Francine Wingi / MONUSCO

Un terrain de basketball, financé par la Section des Affaires civiles de la MONUSCO a été remis aux autorités locales de Ngaba par la Cheffe de la Section des Affaires Civiles, Madame Cecilia Piazza, le 10 février 2018, en présence du représentant du Ministre provincial de la jeunesse et de sport.

En appui aux autorités municipales, ce Projet à Impact Rapide vise les jeunes de cette zone de Kinshasa qui font face à plusieurs problèmes sociaux et qui sont vulnérables aux manipulations politiciennes et à la violence.

Le projet a aussi permis la création de l'unique club de basketball, le Ngaba Basketball Centre (NBC), qui compte actuellement 40 joueurs y compris 15 filles, et la formation de 109 jeunes (dont 30 femmes) en éducation civique et électorale.

Les pairs éducateurs formés se sont engagés à mettre en place des "Cellule de Dialogue et d'Information" dans les 6 quartiers de Ngaba en collaboration avec les chefs des quartiers pour faciliter des échanges sur la situation sécuritaire et les risques liés au processus électoral. La cérémonie s'était clôturée par un tournoi inaugural qui a opposé les jeunes de différents quartiers.

En outre, les pairs éducateurs en collaboration avec la section des Affaires civiles et l'ONG CEPROSOC ont mené une série d'activités visant la sensibilisation de 37 différents gangs (kuluna) identifiés dans la commune dans le but de promouvoir la culture de dialogue, de tolérance, et ainsi



limiter les risques d'escalade de la violence associée au processus électoral.

Cela était suivi en date du 2 avril 2018 par l'organisation d'un forum de sensibilisation avec 37 leaders de gangs et 11 représentants des clubs sportifs de la commune de Ngaba.

Cette opération fut une opportunité importante d'échange entre les leaders des "kuluna" pour promouvoir la paix dans leurs milieux respectifs et prévenir ainsi les manipulations à la violence. A l'issue de ce forum, les jeunes ont exprimé leur gratitude à la MONUSCO et leurs préoccupations relatives au manque d'encadrement éducationnel, professionnel et d'opportunités d'emploi.

"Ce tout premier terrain de basketball servira dorénavant comme un espace non seulement pour des compétitions mais aussi un lieu pour la promotion de la convivialité, la tolérance et cohabitation pacifique entre différents groupes sociaux par des activités ludiques constructives", a souligné le Bourgmestre Télé Mukwanga. ■



Photo de famille de l'équipe de la section des Affaires civiles de la MONUSCO avec les autorités communales lors de l'inauguration du tout premier terrain de basket à Ngaba.

Quatre ponts offerts aux populations de Oicha

✍ Par Alain Coulibaly/MONUSCO

La MONUSCO-Beni, à travers sa section de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion ou Rapatriement et Réinstallation (DDRRR) et son projet de réduction de la violence communautaire, a remis officiellement à l'administrateur du territoire de Beni, le vendredi 16 février 2018, à Oicha, 4 ponts construits dans la commune rurale d'Oicha. Ces ponts sont jetés sur les rivières Kiwicha, Kekelibu, Kaithavula, Ngilingili sur l'axe Oicha-Kitheva et Oicha Nzima en plein centre de la commune rurale d'Oicha, chef-lieu de ce territoire.

La construction de ces ponts va largement contribuer à l'amélioration de la situation sécuritaire de la zone en permettant l'accès rapide à tous ces endroits. Cette possibilité ainsi donnée aux forces de l'ordre de se mouvoir dissuadera les bandits et autres groupes armés à s'attaquer aux populations, notamment aux femmes et aux jeunes filles, sachant que les forces de sécurité congolaises et de la MONUSCO pourraient alors réagir très rapidement. Ces ponts vont également donner un coup d'accélérateur au développement des activités socio-économiques avec l'accès facile aux champs, ce qui est par ailleurs l'activité principale de toute la population d'Oicha.

D'une valeur de 90.850 dollars, ce projet DDRRR de réduction de la violence communautaire intitulé : "Projet de prise en charge des ex-combattants et jeunes à risque par



Une illustration d'un des 4 ponts offerts par le DDRRR

la construction de 4 ponts dans la commune rurale de Oicha" a pour ambition spécifique d'accompagner également des ex-combattants dans leur reconversion à la vie civile. Ces derniers recevront, par exemple, grâce à ce projet, un appui pour leurs activités agricoles. Du reste 65 d'entre eux, qui ont participé à la construction de ces ponts ont, de ce fait, perçu un salaire avec lequel ils pourront constituer un fonds pour le démarrage d'activités agricoles, commerciales ou d'élevage. Ce travail sera aussi une initiation pour ceux qui voudront exercer les métiers du bâtiment et des travaux publics.

Au cours de cette cérémonie de remise de ces ouvrages, les autorités congolaises ont remercié la MONUSCO pour ce geste de générosité. Elles sont revenues sur tout le bénéfice que les populations vont tirer de ces dons. Les responsables de la MONUSCO-Beni ont, pour leur part, suggéré aux bénéficiaires de ces ponts d'en prendre soins et d'en faire bon usage... ■



Le désenclavement permet un accès rapide à certains endroits pour éventuellement atteindre son lieu de travail ou pour protéger des vies



Denis Kambayi, Gouverneur du Kasai Central en conversation avec Charles Frisby, chef de bureau de la MONUSCO

La gestion participative de la sécurité, une préoccupation pour la paix dans le Kasai

Suite au phénomène Kamuina Nsapu avec son corollaire de déplacés, réfugiés, conflits intercommunautaires et d'enfants associés aux milices, la question de la gestion participative de la sécurité est devenue une préoccupation dans le Kasai.

✎ Par Laurent Sam OUSSOU/MONUSCO

C'est dans ce cadre que le ministère provincial de l'Intérieur du Kasai central appuyé par la MONUSCO a organisé à partir du 28 février 2018, dans la salle de ressources des enseignants de l'EPSP de la ville de Kananga, la formation pendant 4 jours de 20 formateurs issus de l'inspection provinciale de la territoriale, de la division de l'Intérieur, de la division de la Décentralisation et du ministère provincial de l'Intérieur.

Cette activité qui est en réalité la première partie d'un projet de formation à l'initiative de la section des Affaires civiles de la MONUSCO visait à former des formateurs sur la gouvernance sécuritaire (gestion participative de la sécurité) qui, à leur tour iront dans les territoires former les membres des comités locaux de sécurité territoriale de Dibaya et Luiza, jadis épice de la ville de Kamuina Nsapu afin de les rendre entre autres capables d'améliorer la prise en

compte des besoins et attentes de la population en matière de protection des civils.

Ce programme vise donc à long terme, de réaliser un changement dans la prise en charge des questions sécuritaires en mettant en collaboration les membres des conseils de sécurité locaux formés avec les populations civiles à travers les comités locaux de protection pour trouver des solutions durables aux problèmes d'insécurité dans leurs entités.

Les comités locaux de protection sont une structure bénévole composée d'environ 10 représentants de la communauté locale qui ont déjà bénéficié de la part de la MONUSCO, d'une formation aux questions sécuritaires et à la gestion de conflits. Ils sont en outre connus des autorités locales, civiles et militaires.

C'est dans ce contexte que prenant la parole lors de l'ouverture de cette activité présidée par le Gouverneur de la province du Kasai Central que,

le Chef du Bureau de la MONUSCO, Charles Frisby a souhaité que la question de la sécurité soit gérée de manière partagée entre les forces de sécurité et la population. Pour lui, "ce projet concourt à la création d'un climat de confiance entre acteurs locaux afin d'assurer une gestion partagée des questions de sécurité et de protection des civils au niveau local. Il s'agit du renforcement d'un espace de dialogue entre les forces de sécurité et les communautés".

Pour sa part, le Gouverneur du Kasai Central, Denis Kambayi, croit sans doute que cet atelier va restaurer la confiance entre forces de l'ordre et population du Kasai Central. En effet, dit-il, "il est temps que nous puissions refaire aujourd'hui ce mariage entre la population, l'armée, la police et nous dirigeants. C'est donc, un atelier dont nous attendons beaucoup en termes de recommandations et de résolutions. Car actuellement, la denrée la plus importante pour la reconstruction de notre province : c'est la Paix". ■

A la tête d'une asbl d'Uvira, Mme Lucie Shondinga engagée pour la paix, la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels

L'Action des Femmes Pour les Initiatives de Paix, AFIP en sigle, est une association sans but lucratif qui a vu le jour en juillet 2002 à Baraka en territoire de Fizi, où elle travaille principalement sur la sensibilisation à la cohabitation pacifique et à la construction de la paix entre les communautés en conflit. Elle travaille également sur les questions des droits des femmes et du genre. Depuis 2016, cette association oeuvre en étroite collaboration avec l'Equipe de Conduite et Discipline de la MONUSCO sur les questions d'exploitation et d'abus sexuels. Pour donner suffisamment d'éclairage sur le travail que fait son association sur terrain, Mme Lucie Shondinga répond aux questions de Godia Kandi Buanga de CDT/MONUSCO.

Bonjour Madame Lucie Shondinga. Que fait votre association dans le cadre de la problématique de l'exploitation et des abus sexuels à Uvira ?

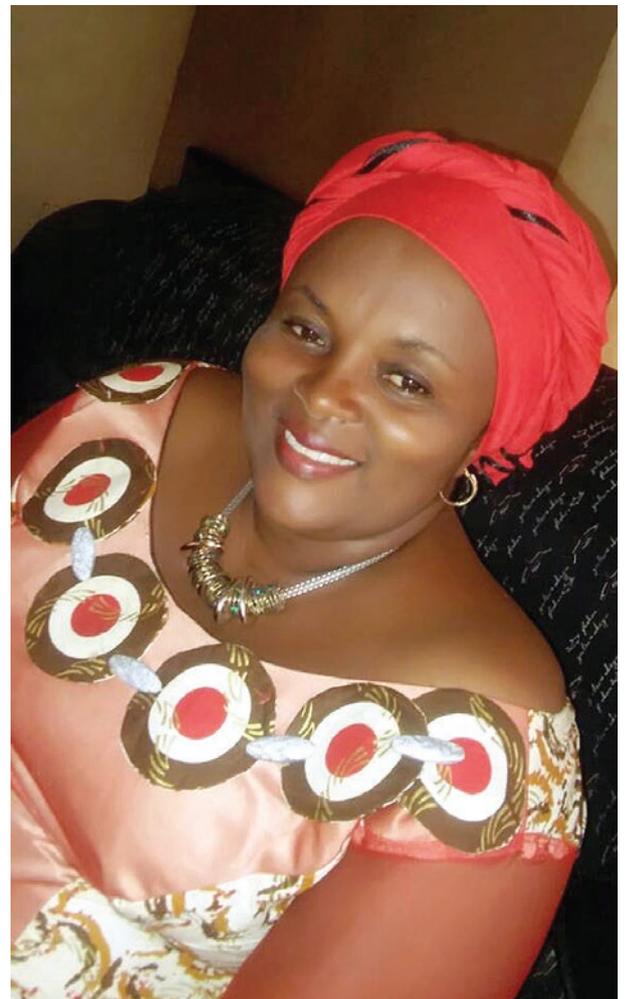
Mon association exerce une activité de sensibilisation communautaire dans le cadre de cette problématique. Les activités de sensibilisation visent différentes couches de la communauté, notamment les jeunes filles, les jeunes garçons, les chefs de quartier, les étudiants des instituts supérieurs et des universités ainsi que les élèves des écoles secondaires. Au cours de ces activités, nous utilisons plusieurs moyens de communication parmi lesquels les pièces de théâtre et les danses folkloriques.

Que pensent les populations locales du travail de la MONUSCO, notamment sur les cas de mauvaise conduite dénoncés ?

Avant les activités de sensibilisation, la communauté était mécontente de la présence des agents de la MONUSCO qui commettaient des actes d'exploitation et d'abus sexuels sur les jeunes filles et les femmes dans les milieux reculés. Ils avaient l'impression que ces agents étaient au-dessus de la loi. Mais après toutes les activités de sensibilisation, la communauté a compris qu'un agent auteur d'un acte d'exploitation et d'abus sexuels est puni et que les agents des Nations Unies ne sont pas des "intouchables".

Quels sont, à votre avis, les défis les plus importants à relever dans les jours à venir en matière de sensibilisation sur l'exploitation et les abus sexuels ?

A mon avis, il y a quatre défis majeurs. D'abord toutes nos bases, y compris tous nos villages, devraient être sensibilisées sur cette question. Ensuite, les agents nationaux de la MONUSCO devraient vraiment être sensibilisés sur ces questions, car nous avons l'impression qu'ils ne comprennent pas le travail que nous faisons sur terrain ni celui de l'Equipe de Conduite et Discipline. En outre, toutes les autorités étatiques devraient être sensibilisées et impliquées dans cette problématique. A ce sujet, nous comptons sur l'appui de l'Equipe de Conduite et Discipline dans l'organisation des ateliers destinés spécialement aux dites autorités. Enfin, il faudrait lutter contre l'insécurité dans la ville et les villages, car elle constitue un frein à l'organisation des activités de sensibilisation de grande envergure.



Mme Lucie Shondinga



Mme Lucie Shondinga en séance de travail

Quelle est votre appréciation sur l'impact de vos activités au sein de votre communauté ?

Nous pensons que nos activités ont un impact positif dans notre communauté. En effet, les membres de notre communauté qui ont suivi nos activités de sensibilisation apprécient à sa juste valeur ces activités sur terrain puisque la communauté est mieux informée et il y a une sensible réduction de violences sexuelles dans nos communautés. Au fait, depuis le début de l'année 2017, notre association n'a point enregistré de nouveaux cas d'exploitation et d'abus sexuels dans la communauté. Il y a lieu de préciser que nous travaillons avec quatorze chefs de quartier. Ces derniers sont vraiment impliqués dans la sensibilisation, après avoir été formés au cours d'un atelier organisé en son temps par l'Equipe de Conduite et Discipline.

Quelles sont vos attentes de l'Equipe de Conduite et Discipline pour un meilleur accompagnement de votre association dans les efforts de sensibilisation ?

Pour réaliser certaines activités au sein de nos bases, nous devons couvrir des frais de déplacement. En plus, nos animateurs locaux ont besoin d'un renforcement de capacités sur le travail qu'ils effectuent sur terrain. Ils ont aussi besoin de certains outils de travail tels que des boîtes à images.

Au-delà des activités de sensibilisation sur les questions d'exploitation et d'abus sexuels, nous souhaiterions que l'Equipe de Conduite et Discipline nous facilite l'accès aux bureaux de la MONUSCO qui

travaillent sur d'autres thématiques. Dans ce contexte, la MONUSCO pourrait aussi nous accompagner dans le travail que nous faisons sur les questions de paix, notamment en nous apportant son appui dans l'organisation des rencontres entre les communautés pour une cohésion sociale et une cohabitation pacifique.

Pour terminer, avez-vous un message à adresser aux lecteurs ?

Oui. Il est important de comprendre que la problématique de l'exploitation et des abus sexuels ne concerne pas seulement les agents de la MONUSCO. ■



Une campagne de sensibilisation



En ligne

ECHOS de la MONUSCO

<http://monusco.unmissions.org/publications>